

Le partenariat avec les pouvoirs publics: se développer ou s'intégrer?

par Mario Raymond de la Porte Ouverte, St-Jean-sur-Richelieu



Partenariat. Que voilà un mot à la mode par les temps qui courent. Qu'en est-il de ce concept en alphabétisation? Présentement, deux grands réseaux interviennent dans le domaine: le réseau public, celui des commissions scolaires, et celui des groupes populaires. Ces deux réseaux tirent leurs ressources financières de deux sources principales: le ministère de l'Éducation (MEQ), ultime maître d'oeuvre et principal bailleur de fonds, et le Secrétariat national à l'alphabétisation du Canada qui doit, de toutes façons, passer par le MEQ pour financer les pratiques extra-pédagogiques sur le terrain. On peut donc parler fondamentalement de trois grands acteurs en alphabétisation au Québec: le ministère de l'Éducation, les commissions scolaires, principales sinon uniques mandataires reconnues par le MEQ et les groupes populaires, associations sans but lucratif contrôlées par leurs membres.

Peut-on parler de partenariat, dans la situation actuelle, entre ces trois acteurs? Pour y voir plus clair, tentons de circonscrire un peu mieux ce phénomène en définissant d'abord ce concept, puis en explorant les types de rapports qui unissent ces trois acteurs.

Définition du partenariat

Mot relativement neuf, le partenariat n'a pas encore droit de cité dans la plupart de nos dictionnaires modernes. Faute de définition officielle, nous esquisserons une définition toute personnelle de ce concept.

Nous définirons le partenariat comme **une association libre et durable d'individus ou de groupes d'individus qui unissent leurs efforts en conjuguant leurs points de vue pour atteindre un objectif commun.**

En ce sens, un partenariat véritable ne se limite pas à la somme des énergies des partenaires, mais doit aussi favoriser l'émergence de synergies nouvelles qui auront un impact sur le développement global d'une communauté.

Le rapport des groupes au MEQ

Pour les groupes, le MEQ représente le principal bailleur de fonds de leurs activités de formation. Il constitue d'ailleurs un acteur incontournable dans ce secteur qui s'arroge, en quelque sorte, l'exclusivité du financement de ce type d'activités. Là où le bat blesse, c'est que depuis 1984, le MEQ a maintenu le même niveau de financement aux groupes, les confinant ainsi à un sous-financement chronique. Parallèlement, le réseau public a vu son financement croître considérablement, creusant ainsi un peu plus chaque année l'écart des ressources à la disposition des deux réseaux. Aujourd'hui, le réseau des commissions scolaires accapare pas moins de 95% du budget dévolu à l'alphabétisation, alors que les

groupes populaires, dont le nombre ne cesse de s'accroître, doivent se partager le maigre 5% restant.

Dans ces circonstances, beaucoup de groupes populaires ont été contraints, pour maintenir leurs activités, de négocier des ententes de service avec le réseau public des commissions scolaires. De simple intervenant au rôle complémentaire, le réseau public est ainsi devenu au fil des ans un important bailleur de fonds des groupes populaires, ce qui n'est pas sans avoir d'effets notables sur les pratiques des groupes.

Le rapport des groupes au réseau public

On peut affirmer aujourd'hui qu'une majorité de groupes retire une portion importante de son financement des commissions scolaires. À un point tel que la survie même de plusieurs groupes dépend actuellement de leur commission scolaire.

Les conceptions différentes de l'alphabétisation qui ont présidé à la mise en place des deux réseaux et qui en ont légitimé l'existence distincte ont rapidement été subordonnées aux impératifs de survie des groupes. En d'autres termes, pour survivre, plusieurs groupes ont dû accepter de «mettre de l'eau dans leur vin».

Le réseau public, ainsi placé en position de force, a été de plus en plus enclin à dicter les règles du jeu sur son territoire, confinant progressivement les groupes à un statut de sous-traitance. Plusieurs groupes se sont ainsi vus contraints de se plier aux règles administratives du réseau

public, tant au niveau des ratios maîtres-élèves qu'à celui du programme pédagogique et de l'embauche du personnel enseignant. Dans bien des cas, l'autonomie de pensée et d'action des groupes a été nettement hypothéquée et ce, au-delà même du seul cadre pédagogique.

Au plan pédagogique, on a assisté et on assiste encore à une interpénétration grandissante des pratiques qui mène inévitablement à une uniformisation des pratiques pédagogiques. Les animateurs et animatrices des groupes deviennent ainsi de moins en moins des intervenants en milieu populaire et de plus en plus des employés de commissions scolaires, avec tout ce que ce statut peut signifier pour le groupe auquel ils et elles appartiennent et au sein duquel ils et elles sont censés militer. Au gré du roulement de personnel et au fil des ans, plusieurs groupes perdent de plus en plus l'essence même de ce qu'est l'éducation populaire pour devenir des succursales de commissions scolaires à visage populaire.

Le danger est grand pour les groupes de perdre de vue leur identité propre et leur raison d'exister aux yeux mêmes du MEQ, qui les a pourtant acculés à cette situation.

Dans le contexte actuel de restrictions budgétaires, la survie des groupes comme entités autonomes distinctes risque de s'avérer périlleuse. De deux choses l'une : le MEQ retirera graduellement son soutien financier aux groupes et les condamnera à la disparition, ou il les invitera à s'intégrer à son réseau public, condamnant «de facto» leur type d'interventions à la disparition.

Qu'on ne s'y trompe pas, il ne s'agit en aucun cas d'alphabétisation entretenue par un pur et dur de l'alphabétisation populaire. Il s'agit d'une situation qui menace réellement les groupes dans leur intégrité. L'exemple des Flandres belges, qui nous a été relaté lors de notre participation au séminaire de Namur sur l'alphabétisation en milieu associatif, en est un exemple éloquent. Dans cette région de la Belgique, le réseau des associations est entièrement sous la tutelle d'un ministère, leur organisation ayant fait l'objet d'un décret gouvernemental.

S'intégrer ou se développer

Il est clair qu'on ne peut agir efficacement et étendre son rayon d'action dans l'isolement et avec des moyens précaires. Mais les groupes peuvent-ils s'en sortir? Doivent-ils encore se battre pour préserver une idéologie populaire difficilement reconnue, pour défendre les acquis, pour gagner un soutien politique qui n'assure que la survie? Pour une cause aux résultats imperceptibles, entre autres, parce que les moyens de la soutenir diminuent et que l'énergie militante est au plus bas? Comment faire valoir l'importance d'un mouvement populaire renforcé dans les actions de lutte contre la pauvreté, quand la plupart de ces activités ont été institutionnalisées et que les investissements publics y sont déjà jugés trop onéreux? Peut-on concilier dépendance financière vis-à-vis des pouvoirs publics et autonomie d'action? Toutes ces questions amenées sur la table au séminaire de Namur sont aussi celles du

mouvement québécois d'alphabétisation populaire.

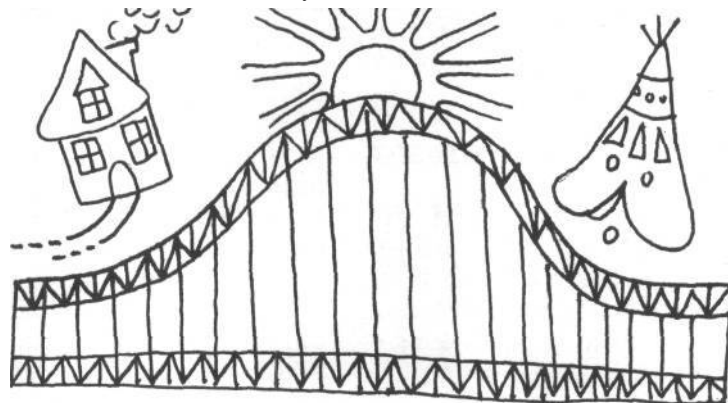
Au Québec, les groupes n'occupent qu'une petite partie du terrain de l'alphabétisation, et sont souvent contraints à une position de sous-traitance. Dans ces conditions, on ne peut vraisemblablement pas parler de partenariat avec le réseau public, si ce n'est de partenariat obligé par les circonstances. Ac-

ceptera-t-on d'entrer au service de l'organisation scolaire avec les avantages personnels et les conséquences négatives collectives qu'un tel statut comporte?

Les groupes populaires seront-ils bientôt contraints d'accepter un statut similaire à celui des groupes flamands où le travail d'alphabétisation tend à obéir à une gestion scolaire? Ce qui signifie programmation pé-

Un pont entre Trois-Rivières et Odanak

par Denise Carbonneau et Sylvie Tardif, COMSEP de Trois-Rivières



À COMSEP (Centre d'Organisation Mauricien de Services et d'Éducation populaire), nous avons privilégié l'approche conscientisante dans notre programme d'alphabétisation. Par le texte qui suit, nous aimerions vous faire part de certaines pratiques utilisées dans nos ateliers. Nous préparons nos outils d'animation de façon à tenir compte de la réalité quotidienne de la personne qui participe à nos ateliers, mais nous intervenons aussi de manière à lui donner suffisamment de moyens pour développer des capacités d'analyse critique face à la société en général. Pour réaliser cet objectif, il suffit de suivre l'actualité et il est facile de repérer maintes injustices